

Ligue

ment de l'hygiène dans les écoles et la formation des instituteurs en vue de cet enseignement, enfin deux ans de lutte contre les maladies vénériennes.

Argentine

Délégué permanent de la Croix-Rouge argentine.

Par lettre en date du 9 décembre 1921, le Conseil suprême de la Croix-Rouge argentine informe le Comité international de la Croix-Rouge qu'il a désigné comme son délégué permanent auprès du Comité international, le Dr Ed. Andreae, gouverneur de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Le Comité international qui entretient déjà les meilleures relations avec le Dr Andreae, est heureux de cette nomination, qui resserrera les liens avec la Société de la Croix-Rouge argentine.

Résumé du travail accompli par le Conseil général de la Croix-Rouge argentine pendant le second semestre de 1921.

Le nouveau Conseil général de la Croix-Rouge argentine a été élu en juin 1921, et a tenu le même mois la session où fut constitué le Comité directeur.

En juillet, il a été fondé dans l'Ecole « Presidente Roca », une école modèle d'infirmiers, dont la direction a été confiée au Dr Roberto M. Dodds, inspecteur général de la Croix-Rouge, et médecin distingué. Les inscriptions à cette école ont été couvertes immédiatement, et elle a fonctionné avec une parfaite régularité, donnant des cours deux fois par semaine. Le plan des études qui s'y déroulent a reçu l'approbation unanime du corps médical qui compose en partie le Comité central. Il comprend un cours de deux ans d'études à la fin desquelles le Conseil

Argentine

suprême de la Croix-Rouge délivre un diplôme, reconnu par le département national d'Hygiène de la République et pour lequel ses inspecteurs interviennent dans les examens finaux de l'école. Cette école a acquis une telle renommée dans le peu de mois qu'elle a fonctionné, que les infirmiers des hôpitaux municipaux se sont inscrits pour obtenir son diplôme.

En raison du grand développement de l'épidémie de grippe dans ce pays, laquelle a présenté un caractère réellement grave, une brochure a été éditée avec des instructions pour prévenir cette maladie. Cette brochure a été distribuée à profusion dans tout le pays et a été grandement appréciée.

En août, une donation fut faite à la Croix-Rouge argentine, à savoir le solde en argent que la Commission auxiliaire de la Croix-Rouge nord-américaine, qui fonctionnait en Argentine pour recueillir des fonds pendant la guerre, possédait encore au moment de son départ. Cette somme atteignait le montant de 5,000 pesos.

Au milieu de ce même mois d'août, des conférences publiques furent inaugurées dans les locaux appropriés de Buenos-Ayres, sur des questions médico-sociales, faites par des membres distingués de la Faculté. Des conférences ont été faites deux fois par mois sur les maladies infectieuses, tuberculose, syphilis, etc., et en particulier sur l'avarie. C'est la première fois qu'un tel sujet se traite publiquement dans le pays. Il est opportun d'observer l'intérêt qu'y ont pris un grand nombre de femmes et de jeunes filles, ce qui est évidemment une marque de progrès social inconnu jusqu'à cette date, chez la femme argentine.

A la fin d'août, une épidémie intense de petite vérole se développa dans quelques provinces de l'intérieur. La Croix-Rouge édita des brochures donnant des conseils préventifs et indiquant les cures à faire. Ces brochures furent répandues à profusion.

Dans le local appartenant à la Croix-Rouge fut inaugurée une école de gymnastique pour les enfants des deux sexes. Cette école fonctionne le dimanche matin avec un nombre croissant d'élèves. En ce moment un cours d'instruction de gymnastique

Argentine

est en formation pour être donné dans les différents quartiers de la ville.

Du fait de la guerre hispano-marocaine, une autorisation fut accordée à une Commission auxiliaire de la Croix-Rouge espagnole, pour récolter des fonds destinés aux blessés de cette guerre. Cette Commission fonctionne sous le contrôle de la Croix-Rouge argentine et a déjà pu faire une remise d'argent à la Croix-Rouge espagnole.

En septembre, un dispensaire de puériculture a été installé dans le local de la Croix-Rouge, Moreno 3365, de cette ville, fonctionnant 3 fois par semaine, sous la direction du Dr Juan A. Ruppoli.

Dans diverses capitales de province des comités de la Croix-Rouge ont été créés qui travaillent selon le programme de la Croix-Rouge et avec beaucoup de régularité ; leur nombre est actuellement de cinq.

En octobre, s'est constituée la Croix-Rouge de la jeunesse avec un programme identique à celui de la Croix-Rouge canadienne.

La propagande contre les maladies vénériennes a été intensifiée, des prospectus distribués et des affiches collées à profusion dans toute la République, par l'intermédiaire des Comités.

Conformément aux dispositions des nouveaux statuts, le Conseil suprême de la Croix-Rouge argentine s'est constitué, et sa présidence a été confiée au Dr Joaquin Llambias. Ce corps, qui se réunit une fois tous les deux mois, assume la direction supérieure de l'institution, spécialement en ce qui concerne les relations internationales avec les institutions sœurs et avec les pouvoirs publics. Il est constitué par les membres du Conseil général, que préside le Dr Raoul Ortega Belgrano, et du Comité des dames, que préside M^{me} Guillermina de O. C. de Wilde. Tous les services que doit développer la Croix-Rouge dans le pays rentrent dans la compétence de ces deux corps, le Conseil général des messieurs et le Comité des dames ; le Conseil suprême devant maintenir les relations avec les organisations étrangères et avec les autorités nationales.

Argentine

En règle générale, les attributions de chaque organe sont nettement délimitées.

En février prochain, paraîtra la Revue de la Croix-Rouge qui sera éditée par le Conseil général.

Dans sa dernière séance, le Conseil suprême a décidé la construction d'une grande maison pour la Croix-Rouge, acceptant un projet présenté par le Dr Sylla Monsegur. Ce projet de vaste proportion sera exécuté avec l'appui financier du gouvernement et de la municipalité de la capitale, par qui un grand terrain sera fourni.

Au sujet de l'appel de secours aux affamés de Russie, lancé par la Commission mixte pour l'organisation Nansen, la coopération de l'Etat a été sollicitée du Président de la République. Le Président a promis de prendre en considération cette suggestion et de l'étudier. Sa réponse est attendue. Des publications ont été faites dans les journaux pour donner une publicité à l'appel et une collecte publique à cet effet sera prochainement ouverte.

Arménie

Mission médicale de la Croix-Rouge arménienne.

A la date du 27 décembre le Comité central de la Croix-Rouge arménienne à Constantinople, informe le Comité international de la Croix-Rouge qu'à la suite d'un appel pressant adressé aux sections de la Croix-Rouge arménienne tant à Constantinople qu'à Smyrne, en Bulgarie, en Roumanie et en Amérique, il a pu organiser une mission médicale qui vient de partir pour l'Arménie.

Cette mission se compose de 3 médecins, d'un pharmacien et de gardes-malades d'une expérience éprouvée ; elle emporte 150 caisses contenant des médicaments, des instruments chirurgicaux et des vêtements. Elle établira dans les localités qui en ont le plus grand besoin, des dispensaires où les malades rece-